



A ONDRES, ON CULTIVE L'ERREUR

[16 novembre 2022](#)[jamaistropderamdamLandes](#) [4 commentaires](#)

Éva Belin, maire d'Ondres, a mis fin à la DSP (Délégation de Service public) qui liait la Ville jusqu'en 2025 au Camping Blue Océan, en confondant le résultat net et la redevance des campings voisins.

A quelques pas de l'océan, la saison touristique a tiré sa révérence et les campings ferment tour à tour leurs portes. Mais au *Blue Ocean*, c'est l'angoisse qui gagne les salariés depuis plusieurs mois. Sans aucune raison apparente, la mairie a décidé de reprendre le 1er janvier prochain la gestion de l'enceinte sous la forme d'une régie municipale, alors que le contrat en Délégation de Service Public (DSP) qui lie les deux parties doit normalement prendre fin en 2025 après 27 ans d'exploitation par la famille Dauga. La fermeture annuelle au public de novembre 2022 équivaut donc à une condamnation de fermeture définitive pour le *Blue Océan* exploité par les deux frères. Au grand dam des salariés qui se demandent encore pourquoi.



Un vote entaché d'erreurs flagrantes

C'est le 7 juillet dernier en conseil municipal, devant la grande majorité des salariés, que la mairie, après une première tentative non suivie d'effet l'an dernier, a pris la décision définitive de clore le dossier *Blue Ocean*. Pour parfaire sa démonstration devant le conseil, Eva Belin évoque une « *résiliation pour motif d'intérêt général* » avec le paiement d'une redevance trop faible de la part du camping local (environ 50 000 euros par an).

Pour renforcer la justification de la reprise de la DSP, dans la délibération du 7 juillet, l'élue évoque avec un aplomb certain les montants de redevances de quatre campings de villes voisines : le camping La Pointe à Capbreton, le camping Les Oyats 2 à Seignosse, le camping Les Lilas à Linxe et le camping La Paillotte à Azur.

A titre d'exemples, on peut notamment citer les campings suivants :

- **Camping Paillotte à AZUR (40) : redevance de 486 400 €** soit 17,65% du chiffre d'affaires ;
- **Camping Oyats 2 à SEIGNOSSE : redevance de 487 800 €** soit 14,73% du chiffre d'affaires ;
- **Camping Les Lilas à LYNXE (40) : redevance de 332 713 €** soit 11,80% du chiffre d'affaires ;
- **Camping La Pointe à CAPBRETON (40) : redevance de 279 700 €** soit 14,86% du chiffre d'affaires.

Soit un résultat net moyen pour l'ensemble de ces campings de l'ordre de 14,76% de leur chiffre d'affaires.

Les données ci-dessus exposées sont librement consultables sur le site *société.com*

La

délibération du conseil municipal du 7 juillet dernier

Seul léger problème, Après un petit tour sur *Société.com* (utilisé comme référence par la maire) ou encore *Infogreffe*, on s'aperçoit que la mairie s'est totalement embrouillé les pinceaux. Les chiffres évoqués sont en réalité les résultats nets comptables et non des redevances et les campings ne sont pas en DSP.

Désignation de la société : SAS LA PAILLOTTE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/11/2020, dont le total est de 5 453 910 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 486 418 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/12/2019 au 30/11/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/11/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Les comptes du camping La Paillotte

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise SARL LES OYATS 2 pour l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 38 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	5 971 435,70	Euros
chiffre d'affaires	3 309 718,39	Euros
résultat net comptable	487 836,50	Euros

Fait à PAU
Le 25/01/2022

François GROC
Expert Comptable

Les comptes du camping les Oyats 2

Comment la mairie peut ignorer que les quatre campings listés ne sont pas municipaux, ne sont plus sous DSP depuis des années ou ne l'ont jamais été et donc ne versent aucune redevance. C'est donc après avoir « gobé » deux erreurs qui interrogent pour le moins, que les élus ont pris la décision de casser la DSP.

CAMPING DE LA POINTE

📍 QUARTIER QUARTIER LA POINTE 40130 CAPBRETON

ENTREPRISES SIMILAIRES

Introduction

Créée le 1/6/1981, **CAMPING DE LA POINTE** est active depuis 41 années. Le siège de la société est basée à **CAPBRETON 40130** et opère sous le code NAF **5530Z** - Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs. Son site internet principal présente le métier de **CAMPING DE LA POINTE** de la manière suivante : *Bienvenue à Capbreton dans les Landes, au camping La Pointe. Un 4 étoiles idéalement situé en bord de mer, près d'Hossegor avec espace aquatique.* Sur le plan juridique, **CAMPING DE LA POINTE** prend la forme d'une **Société à responsabilité limitée** immatriculée au greffe de **Dax** sous le numéro de SIREN **322106808**.

Le camping la Pointe est une bien sous la forme d'une SARL

Une découverte qui n'a pas échappé à la famille Dauga bien décidée à faire entendre sa voix en attaquant la décision de la mairie devant la justice. Les frères Dauga comptent bien ne pas laisser l'affaire s'arrêter là.

Si la ville prévoit de reprendre l'ensemble des salariés, ces derniers sont très remontés contre la municipalité, leur futur employeur, qui refuse de les recevoir collectivement et ne veut leur accorder qu'un rendez-vous individuel. D'après nos informations, la mairie a demandé le 10 novembre dernier à la direction du camping les éléments comptables des trois derniers exercices afin d'établir le business plan de la régie municipale. La ville part une nouvelle fois à l'aventure sans avoir établi de plan prévisionnel. A moins de deux mois de la reprise en main le timing, qui est pour le moins serré, interpelle et inquiète les salariés. Et quid des élus votant le doigt sur la couture sur des éléments erronés. Réponse demain soir jeudi puisque les élus se réunissent en conseil pour désigner le directeur et les membres de la régie municipale qui chapeauteront le camping.

François BERLAND

Le champ de patates a bien grandi...

C'est en 1998, que le petit camping municipal d'Ondres était confié aux frères Dauga sous la forme d'une DSP. Depuis, l'enceinte, qui était un champ de patates a bien grandi et les investissements effectués par la famille Dauga en contrepartie de la DSP ont permis d'en faire un beau camping où il fait bon vivre au cœur de la pinède landaise avec un réel engagement environnemental (Ecolabel européen depuis 2009, un des premiers en Aquitaine et la Clé Verte). Entre 2017 et 2020, 4 millions d'euros ont été investis pour redonner au lieu un coup de jeune et permettre aux vacanciers de profiter de leurs vacances en toute quiétude.